



COMMUNIQUÉ DE PRESSE pour diffusion immédiate

Protection des trois grandes îles

La mise en réserve inscrite en 2012 sur les trois grandes îles de la rivière des Mille Îles est reconduite pour deux autres années

Laval, le 4 juin 2014. *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles* se réjouit de cet engagement du gouvernement envers la protection de l'environnement, d'autant plus qu'il arrive en juin, au moment où chacun dirige ses pas vers la nature et se met à rêver!

Selon l'organisme, le renouvellement de la mise en réserve indique la direction vers laquelle il faut tendre : réaliser, à l'intérieur des deux prochaines années, la protection entière des trois grandes îles: les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre. Par le geste concret qu'il vient de poser, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques, M. David Heurtel, nous semble oeuvrer en continuité, en cohérence et en toute rigueur avec le décret de 2012 ainsi qu'avec les diverses réalisations qui se sont échelonnées depuis lors.

En effet, la visée du décret de 2012 était d'augmenter le nombre d'aires protégées sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal; or, une étude de la pertinence écologique de protéger les trois grandes îles, laquelle est accessible sur notre site web, a montré leur haute valeur écologique, faisant de celles-ci un choix des plus pertinents pour la protection de la biodiversité dans la CMM. Ainsi, si le Gouvernement agit en cohérence avec son décret, il procédera à l'acquisition des trois grandes îles et leur assurera une protection perpétuelle au moyen du cadre juridique adéquat.

De plus, le renouvellement de la mise en réserve devrait permettre l'inclusion des trois grandes îles dans la *Trame verte et bleue du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)*. Par ce fait, la région de Laval, en partenariat avec le Gouvernement et la CMM, pourra participer à l'un des cinq projets prioritaires par le PMAD: un imposant parc-nature qui suivra le courant de la rivière des Mille Îles, de Deux-Montagnes à Repentigny. Notre site web offre le lien vers le *Cadre de référence administratif du Parc de la rivière des Mille-Îles*.

Pendant les deux prochaines années, *Sauvons nos trois grandes îles* poursuivra son travail de sensibilisation et de collaboration avec les élus, avec les citoyens, avec les nombreux bénévoles ainsi qu'avec les organismes voués à la protection de l'environnement afin d'en arriver, d'ici à 2016, à la protection entière et permanente des trois grandes îles.

-30-

pour information: Huguette Larochelle
présidente 450.666.0868
hupila@hotmail.com
www.sauvonsnostroisgrandesiles.com